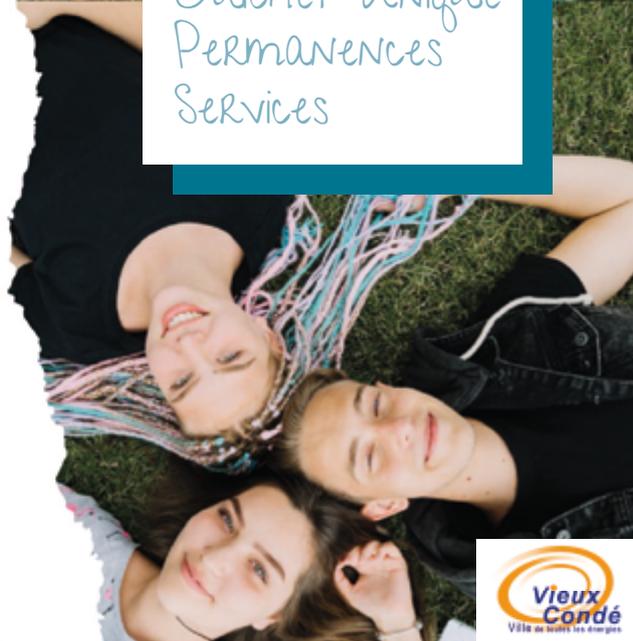




Ville de VIEUX - CONDÉ



Guichet Unique
Permanences
Services



Chers parents, chers tuteurs,

Le Pôle Education Jeunesse et Sports (P.E.J.S) se développe dans les services proposés. Les structures s'adaptent pour répondre au mieux aux familles et aux enfants, grâce aux différents actes partenariaux et aux analyses des besoins.

Les 0-25 ans y trouvent accueils, conseils, écoute, accompagnement pour un développement éducatif et sportif.

La Petite Enfance s'est adaptée aux besoins des familles en leur offrant un élargissement des jours et temps d'accueil au sein des deux multi-accueils.

Les deux restaurants, « les Marmitons » et « Les petits chefs », remportent un vif succès et répondent au bien-être des enfants.

Les enfants, les jeunes, bénéficient d'animation de qualité. Les familles trouvent des ressources grâce à la réussite éducative, et en plus, les associations renforcent le dynamisme et la synergie des structures dans l'art, le sport, la culture.

La vie scolaire change d'appellation et devient les Affaires Scolaires.

Les prochaines élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) auront lieu en octobre 2021 et les enfants seront élus pour 2 ans de mandat.

Le travail avec les jeunes par l'insertion (chantiers jeunes) et l'insertion des jeunes par l'Information Jeunesse (formations, écoles, travail...) pour le travail commencera dès le printemps.

Son guichet unique vous propose une permanence au sein de la maison Franck Trommer (en plus des permanences actuelles place de la République) et proposera, dès la rentrée de septembre, le dernier mode de paiement dit « automatique ».

L'enfant et le jeune restent une priorité au sein de notre commune et c'est à travers le P.E.J.S que nous vous proposons des services qui correspondent au plus près de vos besoins.

Christine DI BELLO,



**Besoin d'un renseignement ou d'un conseil !
Vous pouvez prendre RDV avec l'Adjointe
par mail à
secretariatsdeselus@ville-vieux-conde.fr
ou par téléphone au 03 27 21 87 00**



Christine DI BELLO

Adjointe chargée
aux Affaires Scolaires,
à l'Enfance
et la Petite Enfance



Le guichet unique permet une inscription pour les activités de la vie d'un jeune, périscolaires, extrascolaires, scolaires organisées par les différentes structures.

La régie permet le suivi de facturation de ces services.

Dans le cadre des animations, les objectifs pédagogiques du service sont en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse et les lignes éducatives ont pour but de répondre aux besoins familiaux,

de veiller au rythme de l'enfant, à son épanouissement et son développement.

De la prévention à la découverte, c'est avec des échanges réguliers (intergénérationnels, parentaux...) que les équipes de professionnels programment des actions adaptées. Ces actes partenariaux permettent de préparer et d'informer, au mieux, les jeunes de la ville.

Pg. 4 Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal

Pg. 5 Les Multi-Accueils

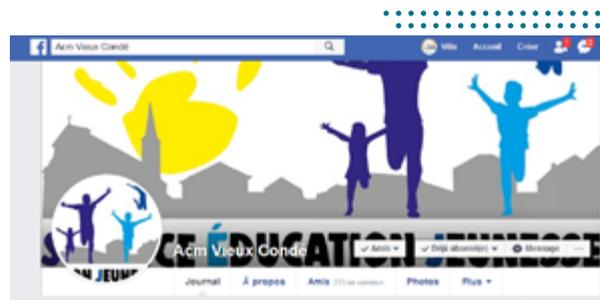
Pg. 6 Activités Périscolaires

Pg. 8 Animation

Pg. 10 Information Jeunesse

Pg. 11 Inscriptions scolaires et
Conseil Municipal des Enfants

Pg. 12 Guichet Unique





Un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres et d'animations au service des Parents, des Assistantes Maternelles Agréées, des Professionnelles de la Garde au Domicile et des Enfants.

Une animatrice vous accueille pour vous :

- Accompagner dans la recherche d'un mode de garde (assistante maternelle, crèche, garde à domicile, sur les 3 communes de l'intercommunalité),
- Informer sur la législation en matière de droit du travail,
- Accompagner dans l'élaboration du contrat d'accueil de l'enfant et du contrat de travail,
- Orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques et de litiges
- Accompagner et soutenir les assistantes maternelles dans leur profession au quotidien
- Apporter écoute, conseil et médiation

Ouvert lors de permanences et sur rendez-vous:

- Les lundis de 13h à 17h30 sur Vieux-Condé, Service Education Jeunesse et sports, 104 place de la République
- Les jeudis de 8h30 à 12h00 sur Fresnes-sur-Escaut, Multi-accueil « l'îlot câlin » square du 19 mars 1962
- Les jeudis de 13h30 à 17h sur Condé-sur-Escaut, Multi-accueil « Caracol » Pôle service, hameau de Macou



Le RAM propose des animations aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle ou de leurs parents les :

- 1er, 2ème et 3ème vendredis de 9h à 11h



Informations et inscriptions auprès du RAM

Mme Nathalie DHAINAUT, Animatrice du RAM

06-71-58-18-30

nathalie.dhainaut@ville-vieux-conde.fr



Les Multi-Accueils

La capacité d'accueil est de 10 à 15 enfants
âgés de 2 mois à 3 ans et demi.



Les Multi -Accueils sont des structures municipales de gardes collectives qui concilient la garde occasionnelle (type halte-garderie) et la garde régulière (type crèche).

Les enfants en situation de handicap et /ou dans un état de santé nécessitant des soins particuliers peuvent être admis jusque l'âge de six ans.

Une équipe de professionnelles, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices titulaires du CAP Petite Enfance, ATSEM, assure l'accueil et la prise en charge des enfants en veillant à proposer un cadre sécurisant et propice à leur bon développement physique et affectif, dans le respect des rythmes de chacun.

Les modalités d'inscription sont simples, il vous suffit de prendre rendez-vous avec la directrice.

Lors de cet entretien, seront discutés vos besoins, vos attentes; le fonctionnement et la pédagogie de la structure vous seront présentés.

A l'issue de cet échange, l'inscription pourra être finalisée.

Ô comme 3 pommes

Place de la République
(secteur centre ville)

03-27-40-64-95

Horaires en cours
d'évolution



Jours d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Copains Copines

Rue d'Anjou (secteur de la
solitude)

Directrice
Mme Nathalie LIENARD

03-27-40-22-47

Inscriptions
sur rendez-vous !

Conventionnement



Service Périscolaire

Activités Périscolaires

La municipalité a la volonté d'offrir le service le plus complet, de proximité et de continuité, pour vous permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale. Elle assure les activités des accueils périscolaires et accueil de vos enfants en toute quiétude. Il s'agit donc des accueils avant et après les heures d'enseignement (accueil du matin et du soir) et de la restauration scolaire (pause méridienne) encadrée.

Les élèves des 7 écoles sont accueillis tous les jours par les animateurs du SEJ dans les établissements scolaires avant et après la classe.

Encadrement

Ces accueils sont agréés par la Direction Départementale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale. Les enfants sont donc confiés à des agents diplômés (ou en formation)

Chaque groupe scolaire possède un directeur. Il est le «référént d'un groupe scolaire». Il est diplômé BAFD/BPJEPS, dirige son équipe d'animateurs BAFA/CAP. Il définit en amont avec son équipe, les objectifs pédagogiques du projet de chaque accueil puis la programmation d'activités qui en découlent.

N'hésitez pas à vous adresser à lui pour toutes questions sur le projet pédagogique, les activités ou questions dans le cadre des activités de loisirs. C'est votre interlocuteur de proximité.

L'appellation «activités périscolaires» regroupe l'ensemble des temps d'animations accolés aux temps scolaires.



Accueil du matin 7h30/8h30

Horaires :
à partir de 7h30
et jusque 18h

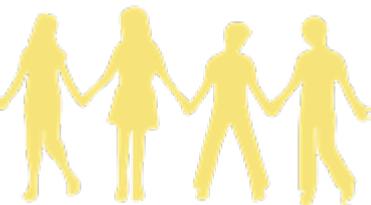
L'accueil du matin se caractérise par des arrivées échelonnées qui se déroulent dans les 7 écoles de la ville.

Ce temps d'accueil du matin doit favoriser un réveil progressif de l'enfant afin de lui permettre de commencer la classe dans les meilleures dispositions. Les animateurs encadrent et animent les enfants en les laissant gérer leur

temps avec des ateliers en autonomie : espace lecture, jeu de société, dessin, jeux de construction ou en leur proposant des activités calmes et d'éveil.

C'est pour lui un moment de détente et de plaisir qui peut permettre de dialoguer avec les autres enfants et l'adulte. Ils sont ensuite accompagnés soit dans la cour, soit devant la salle de classe où les enseignants prennent le relais.





Pause méridienne

Le fournisseur est la société API, en liaison chaude, 4 éléments : entrée, légumes, viande, et dessert.

Les menus sont élaborés conformément à l'arrêté du 30 septembre 2011 sur la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire.

Les enfants relevant d'un P.A.I (projet d'accueil individualisé) peuvent consommer à la restauration scolaire le « panier repas ».

Des repas « alternatifs » sont possibles pour les régimes spécifiques.

Les objectifs de la restauration scolaire

- Mettre en place un environnement favorable à la vie de groupe.
- Respecter l'autre, l'environnement, le matériel.
- Apprendre à partager.
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire.
- Eveiller au goût en faisant découvrir régulièrement de nouvelles saveurs.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Accueil du soir 16h30/18h00

Chaque enfant est accueilli dans son école (Centre, Carnot, Rieu et Mont de Peruwelz). Les enfants de l'école Caby sont accueillis à la bibliothèque, ceux de Joliot Curie et Pierre Lemoine à la maison pour tous.

Les activités proposées doivent s'adapter à la fois au besoin de « défoulement » de l'enfant et à la fatigue accumulée durant sa journée.

Des projets, une programmation et un planning sont mis en place avec les animateurs et les jeunes afin de proposer un panel d'activités variées et des nouveautés.

L'enfant a ensuite la possibilité d'y participer ou non.

BON À SAVOIR : Les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment.

16h30/16h50 : un temps de goûter collectif

16h50/18h : un temps d'activité ou d'atelier



Tout au long de l'année des actions sont mises en place pour sensibiliser les enfants à différentes thématiques

Semaine du goût

Atelier récup'

Droits de l'enfant

Brossage de dents

Projet anti'gasp

Sensibilisation à la différence

1 fois/semaine:
menu complet BIO
(loi EGALIM)



Accueil Collectif de Mineurs des mercredis

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas) et accueil en ½ journée.

L'inscription se fait par session (de vacances à vacances) de début septembre à mi-juin.

Accueil Collectif de Mineurs des Petites vacances

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas).

L'inscription se fait à la semaine du lundi au vendredi pour les vacances de Toussaint, Noel, Hiver et Printemps

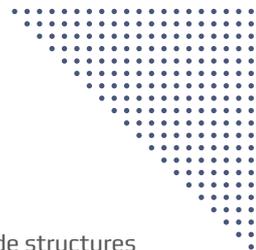


Accueil Collectif de Mineurs Estival

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas).

L'inscription se fait à la semaine du lundi au vendredi, l'ACM fonctionne la semaine suivant l'arrêt de la scolarité jusqu'à environ mi-août soit six semaines de fonctionnement

Formation BAFA



L'animation vous intéresse !

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le BAFA.

LE Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des enfants et des adolescents dans le cadre de structures d'Accueil Collectifs de Mineurs avec ou sans hébergement.



Comment postuler :

Envoyer un courrier en mairie, adressé à M. Le Maire
1 rue André Michel
59690 Vieux-Condé

Plus de renseignements :

Contactez le pôle éducation jeunesse et sports au :
03 27 36 94 23



www.ville-vieux-conde.fr



C'est quoi ?

L'Information Jeunesse, ou dit le IJ est ouvert à tous sans rendez-vous. C'est un lieu d'écoute et d'information qui propose un accueil personnalisé. On y trouve un point d'accès Internet disponible pour effectuer des recherches documentaires, saisir des CV, des lettres de motivation.

Et il y a qui là-bas ?

Tu seras reçu individuellement par Julien un professionnel qui t'écouterà, et t'aidera à trouver les réponses à tes questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de santé, de loisirs, de préparer un départ à l'étranger....

Je galère, je n'ai plus de PC ?

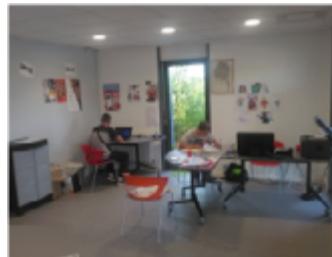
Tu trouveras en libre accès : de la documentation, des revues, un ordinateur et une imprimante

C'est où le PIJ ?

Tu le trouveras à la Maison Pour Tous, rue d'Anjou, juste en face de l'école Joliot Curie, il y a même une page facebook PIJ de Vieux-Condé

Je suis obligé de me déplacer ?

Pas du tout, tu peux contacter le PIJ de plusieurs façons : par tél. 03.27.40.14.24, par mail : pij.vieuxconde@gmail.com, ou facebook : PIJ de Vieux-Condé



Quels services
trouvent-on à la
Maison Franck
Trommer?

Sur place vous pouvez avoir les renseignements sur les différents services du pôle éducation jeunesse et sports tels que :

Réussite éducative + familiale
Animation locale
Permanences de la mission locale
Aide aux associations sur rdv
Guichet unique



Contact :
Téléphone au 03.27.40.14.24
Mail : pij.vieuxconde@gmail.com
Facebook : PIJ de Vieux-Condé



Maison Franck Trommer
75 rue d'Anjou 59690 Vieux-Condé
Mail : mairie-annexe@ville-vieux-conde.fr
Tel : 03 27 40 14 24



La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve de la présentation obligatoire de votre(vos) enfant(s), au Pôle Education Jeunesse et Sport.

Inscriptions scolaires tous les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous



L'élection du nouveau conseil Municipal des Enfants est prévue en octobre 2021.
Il comptera : 20 Conseillers Municipaux et 7 Adjoints

Renseignements au 06 76 97 06 21

Vous munir des photocopies des documents suivants :



- Livret de famille
- Justificatif de domicile (récent)
- Carnet de vaccination
- Certificat d'aptitude scolaire (si 1ère inscription en maternelle)
- En cas de divorce, fournir copie du jugement de divorce

ADMISSION DE L'ELEVE :

Une fois l'inscription acceptée, le(la) Directeur(trice) de l'école concernée procédera, sur rendez-vous et selon les disponibilités, à l'admission de l'élève en l'inscrivant. L'enfant pourra être placé(e) sur une liste d'attente.

L'admission définitive des élèves venant d'une autre école sera établie lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine aura été délivré et remis au Directeur/à la Directrice.

Le service jeunesse prend aussi en charge les demandes de dérogations.

Renseignements et rendez-vous :

Pôle éducation jeunesse et sports

104 place de la République

Guichet unique :

03.27.36.94.23

Coordinatrice de Vie scolaire :

06.82.74.77.99

Guichet Unique

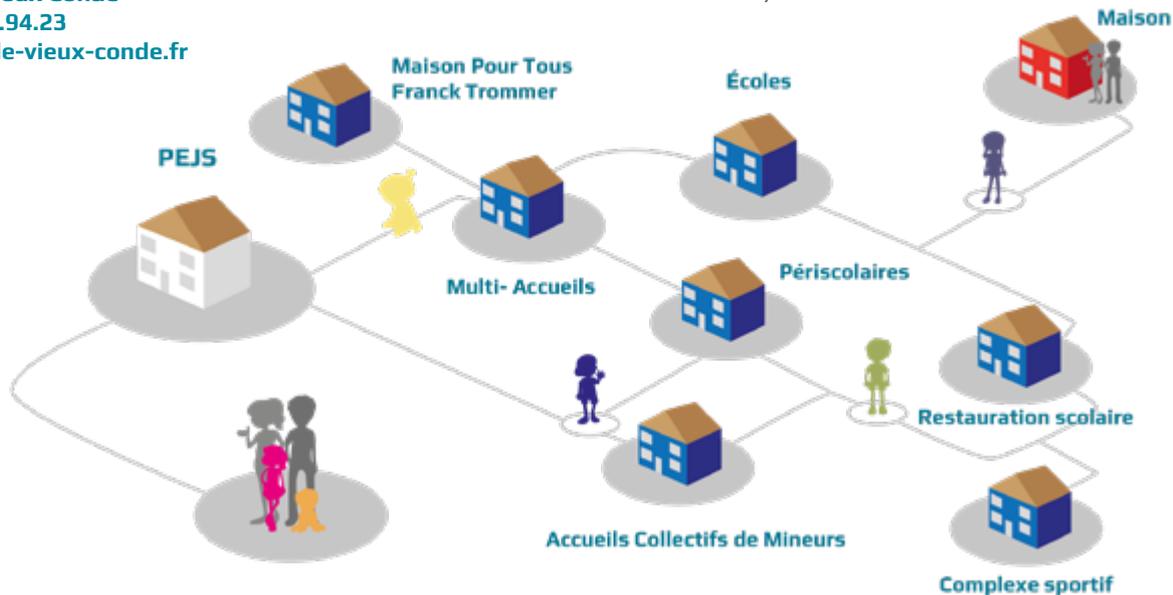
104 place de la République
59690 Vieux Condé
03.27.36.94.23
pejs@ville-vieux-conde.fr

Horaires d'ouverture

Tous les matins de
8h30 à 12h00
sur rendez-vous

Le paiement des factures se fait au Pôle Education Jeunesse et sports par Carte Bancaire, espèces et chèques (à l'ordre de « Régie Recette de Vieux-Condé »), mais également par internet (minimum à 0 €) et prélèvement automatique en septembre 2021

- Inscriptions scolaires
- Inscriptions pour les diverses activités du PEJS (Pause méridienne, accueils matin/soir, Accueil Collectif de Mineurs mercredis et vacances scolaires)



Liste des documents à fournir pour toute inscription :

Livret de Famille
Justificatif de domicile
Avis d'imposition N-2
Carnet de Vaccination
Numéro CAF
Attestation d'assurance
responsabilité civile extrascolaire

Le cas échéant :
Justificatif de placement
Décision de justice relative à
l'autorité parentale